

NOUVEAU NÉGOCIER SON ACCORD DE CONSORTIUM

ATELIER PRATIQUE

L'accord de consortium joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des projets collaboratifs. Depuis de nombreuses années, DESCA (Development of a Simplified Consortium Agreement) est de très loin le modèle le plus utilisé au sein du PCRI. Il suit les évolutions du Programme. Actuellement on peut compter différents modèles : projets en coûts réels, projets en Lump Sum et pour projets avec des partenaires associés. Le maîtriser devient indispensable. L'ANRT, membre du Core Group DESCA depuis sa création, détaille dans cette formation le contenu précis de DESCA (des différents modèles) pour permettre aux participants de bien négocier leur accord quel que soit le type de projet.

Cet atelier permet d'avoir une vision à 360° pour passer de la théorie à la pratique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les différentes composantes de l'accord de consortium (gouvernance, dispositions financières et gestion de la propriété intellectuelle ...).
Savoir mener une négociation pour sécuriser ses intérêts pour tous types de projets Horizon Europe.

PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

POUR QUI

Chargés de projets, juristes, chargés de la valorisation, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

OÙ

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h30 Accueil et objectifs de la formation

9h45 Introduction : l'accord de consortium et le modèle DESCA

Définitions
Délais de la contractualisation
DESCA, les différents modèles disponibles

10h15 La gouvernance d'un projet collaboratif : les options pour les projets en coûts réels et les projets en Lump Sum

Rôles
Responsabilités entre les partenaires
Structure de la gouvernance

11h15 Les dispositions relatives au financement : les options pour les projets en coûts réels et les projets Lump Sum

Versement du financement

12h00 La propriété intellectuelle

Background et résultats
Droits d'accès

12h30 Pause déjeuner

14h00 Dissémination et exploitation des résultats et gestion des données

Publication des résultats
Gestion des données du projet
Obligation d'exploiter

14h30 Gestion des conflits

Loi applicable
Résolution des conflits

14h45 Atelier pratique : Construire et négocier un accord de consortium

Présentation du cas pratique
Mise en situation
Correction

16h45 Questions & Réponses
Fin de la formation



OUVERT À TOUS



6 HEURES



PRÉSENTIEL



673 € HT